

VIOLENCES INTRA FAMILIALES



**UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION
POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ACTEURS SOCIAUX**

MARDI
22 NOVEMBRE 2022
13H00 - 21H00

PALAIS DU PHARO
58 BOULEVARD CHARLES LIVON
13 007 MARSEILLE

Nombre limité de place
Inscription gratuite mais obligatoire
auprès de Gynécologie Sans Frontières
www.gynsf.org/marseille2022



ORGANISÉE PAR

**Gynécologie
Sans
Frontières**

13h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS-ES

13h30

DISCOURS D'INTRODUCTION

Municipalité de Marseille

*Conseil Départemental des Bouches du Rhône
de l'Ordre des Médecins*

M^{me} Agnès LONCHAMP

*Déléguée départementale aux droits des femmes et à
l'égalité femmes/hommes des Bouches-du-Rhône*

D^r Serge BOYER

Secrétaire général de Gynécologie Sans Frontières

Le déroulement et l'enchaînement des
différentes sessions seront animés et présentés
par **M. Olivier THEVENEAU**

14h00

Session 1

VIOLENCES INTRA FAMILIALES : LA PRISE EN CHARGE DE LA FEMME VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

> Les mécanismes de la violence conjugale

M. Eric FLORENTINO

Responsable du Pôle Formation Solidarité Femmes 13

> La mémoire post traumatique

D^r Clotilde IZABELLE

Psychiatre Hôpital d'Instruction des Armées Lavéran

> L'importance du dépistage

*Attitudes professionnelles lors d'une
consultation médicale*

D^r Vanina CHAREYRE

*Gynécologue Obstétricienne - HP Casamance à Aubagne
Référente « Violences Faites aux Femmes »*

Le Point de vue du radiologue

D^r Guillaume GORINCOUR

Radiologue Spécialiste en imagerie fœtale et pédiatrique

> L'Aspect médico-légal : le Certificat Médical
Initial - le rôle de l'Unité Médico Légale

D^r Françoise CAPASSO

Médecin Légiste - CHU Timone à Marseille

> L'Aspect Juridique :

Point de vue sur les signalements

M^e Dominique LAURENS

Procureure de la République

..... échanges

Objectifs de la journée

Cette rencontre se propose de réunir les différents professionnels et bénévoles intervenant sur la problématique des violences intra-familiales afin de mieux appréhender la question dans sa globalité et d'optimiser leur action.

16h00

Session 2

VIOLENCES INTRA FAMILIALES : LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

> Repérage précoce et prise en charge des
Violences Intra Familiales envers les enfants

Le point de vue du Pédiatre libéral

D^r Elisabeth MARTIN LEBRUN

Pédiatre Expert judiciaire

Le point de vue du Pédiatre hospitalier

D^r Emmanuelle BOSDURE

D^r Violaine BRESSON

Pédiatres CHU Timone à Marseille

UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger)

Le point de vue du médecin de la CRIP

D^r Marie Ange EINAUDI

Médecin référent protection de l'enfance CD13

Chercheur en éthique - Espace Ethique PACA-Corse

Le praticien face aux violences sexuelles

D^r Claude LOUIS BORRIONE

Chirurgien infantile UAPED

..... échanges

> Aspect juridique

Mise à jour des lois

M^e Gérard SABATER

Ancien bâtonnier Draguignan

18h00

Session 3

STRUCTURES SPECIALISÉES PARCOURS DE SOINS DEDIÉS SUR MARSEILLE

> Solidarité Femmes 13 et lieu d'accueil
et de rencontre Mère Enfant La Tresse

M^{me} Sophie PIORO

Directrice Solidarité femmes 13

> CIDFF Bouches du Rhône : Centre d'Information
sur les droits des femmes et des familles

M^{me} Marielle VALLON

Directrice CIDFF 13

> Maison des Femmes Marseille - Provence
Retour sur les premiers mois

D^r Hélène HECKENROTH

PH Gynécologue Obstétricienne CHU La Conception

> Unité d'Accueil Pédiatrique
Enfants en Danger (UAPED)

D^r Emmanuelle BOSDURE / D^r Violaine BRESSON

Pédiatres CHU Timone à Marseille - UAPED

> L'application *alerte-vif.fr*

D^r Arnaud DEVEZE

Responsable digital CD13

> Outil numérique
Plateforme Violence Santé Femme

D^r Richard MATIS

Président Gynécologie Sans Frontières

..... échanges

20h00

CLÔTURE DU COLLOQUE

D^r Vanina CHAREYRE

Administratrice de Gynécologie Sans Frontières

D^r Serge BOYER

Secrétaire général de Gynécologie Sans Frontières

..... Cocktail



Gynécologie
Sans
Frontières

NOUS DISONS DEPUIS DES ANNÉES "LIBÉRONS LA PAROLE !" mais cela ne suffit plus en 2022 !

**Nous devons tous être concernés,
car cela peut nous arriver, vous
arriver, nous les professionnels.
Apprenons à dépister ces violences.**

MOBILISONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET PRENONS-LES VRAIMENT EN CHARGE !

Une femme sur 10 a été, est ou sera victime de violences conjugales en France. Chaque année on estime que 250.000 femmes, âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales, physiques, psychiques ou sexuelles. Parmi elles 16% ont porté plainte.

En 2020, 102 femmes et 23 hommes ont été tués par leur conjoint ou ex conjoint. 14 enfants ont été tués par un parent ou beau parent. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou ex compagnon en France !

Chaque année on estime que 94.000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont été victimes de viols ou tentative de viol. 11% des victimes déclarent avoir déposé plainte.

Les violences faites aux Femmes restent un problème majeur de notre société, une immense préoccupation de santé publique.

C'est l'affaire de tous.

Nous devons diminuer la tolérance collective et individuelle à la violence en nous tournant vers les victimes avec une attitude empathique, active, pour les aider à rompre le silence.

Nous devons tous participer à l'organisation de l'action publique pour qu'aucune violence déclarée ne reste sans réponse, nous devons, nous professionnels, protéger les victimes en assurant leur mise à l'abri et en fournissant un accompagnement spécifique.

La prise en charge doit être globale, médicosociale, juridique, judiciaire sans laisser ces infractions tomber dans l'intimité.

C'est aussi le rôle de notre ONG, GSF : il faut sensibiliser la société pour que les violences faites aux femmes ne soient plus ni une fatalité, ni un tabou et ne reste plus dans la sphère du privé, et de l'intime.

Quelle que soit la forme de la violence, celle-ci va impliquer assez rapidement une sorte d'exclusion de la société, un blocage de la parole : LE SILENCE.

Ce silence est toujours une aggravation du traumatisme, mais il est surtout le plus souvent un des obstacles majeurs de la résolution et de la résilience.

Pour toutes celles qui ont su rompre le silence, nous devons pouvoir les accompagner dans leur mise à l'abri et leur permettre de se reconstruire. Comme nous devons dépister et prendre en charge les enfants victimes ou témoins de violences car ils risquent de reproduire ces mêmes violences lorsqu'ils seront à l'âge adulte.

D^r Serge BOYER
Secrétaire Général de GSF



VILLE DE
MARSEILLE



**VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES
LA LOI VOUS PROTÈGE**

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919
*Appel anonyme et gratuit.

Nombre limité de places
Inscription gratuite mais obligatoire
Après de Gynécologie Sans Frontières :
gynsf.org/marseille2022